

Réf: Dossier 319094

## Avis de constitution

### SOCIETE « YERIAH »

Siège ABIDJAN précisément dans la commune de  
ABOBO QUARTIER SOGEFIAH NON LOIN DE LA PHARMACIE  
MATENE. Lot 5979, Îlot 33., Lot 5979, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YERIAH »

- Objet :
- BTP ;
  - TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS ;
  - VENTE DE MATERIELS DE CONSTRUCTIONS ;
  - COMMERCE GENERAL ;
  - PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS ;
  - ACTIVITE COMMERCIALE ;
  - DIVERSES PRESTATIONS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN précisément dans la commune de ABOBO QUARTIER SOGEFIAH NON LOIN DE LA PHARMACIE MATENE. Lot 5979, Îlot 33., Lot 5979, Ilot 33

Dirigeant(s) M DIOMANDE VASSINZE JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06535 du 02/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40075/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

